

45 Avenue Jean Giraudoux- B.P. 71080 - 66103 PERPIGNAN cedex
Service Vie des Elèves
Tél. : 04.68.66.28.02

ANNEXE 1

CIRCONSCRIPTION

Séjour dans les Pyrénées-Orientales
 Séjour dans un autre département
 Séjour à l'étranger
Activité(s) physique(s) et sportive(s) oui non

Textes de référence : Circulaire n°99-136 du 21 septembre 1999 B.O. n° 7 du 23 septembre 1999
Circulaire n°2005-001 du 5 janvier 2005 B.O. n° 2 du 13 janvier 2005
Circulaire n°2013-106 du 16 juillet 2013 B.O n°29 du 18 juillet 2013

DEMANDE D'AUTORISATION DE DEPART EN SORTIE SCOLAIRE AVEC NUITEE(S)

(si plusieurs classes mènent le même projet aux mêmes dates sur le même lieu constituer 1 seul dossier)

NOM DE L'ECOLE :	<input type="checkbox"/> Maternelle <input type="checkbox"/> Primaire <input type="checkbox"/> Elémentaire
ADRESSE COMPLETE :	
☎ :	Télécopie :
SEJOUR ALLANT DU _____ AU _____	
NOMBRE TOTAL D'ELEVES PARTICIPANT A LA SORTIE :	

Nom et Prénom des enseignants (souligner l'enseignant coordonateur du projet)	AFPS, PSC1, BNS, SST (oui/non)	Classe concernée	Effectifs	Nombre d'élèves participant à la sortie
Numéro portable :				

HEBERGEMENT

Au préalable, l'enseignant doit vérifier, auprès de la direction Académique du département d'accueil, l'inscription de la structure d'hébergement au répertoire départemental, ainsi que la capacité d'accueil pour des élèves de maternelle et/ou d'élémentaire

Nom de l'établissement d'accueil :

(Préciser centre, organisme, hôtel, chalet...)

Adresse :

☎ :

Email :

Télécopie :

Hébergement dans les familles :

la vérification de chacune des autorisations parentales sur ce mode d'hébergement a été effectuée conformément aux dispositions prévues par la circulaire n°99-136 du 21/09/1999 page 19 § V3.

PROJET PEDAGOGIQUE : page 10 § 11.3.

Le projet pédagogique est à joindre obligatoirement, il devra comporter les trois points suivants :

- le projet pédagogique et éducatif détaillé recouvrant les apprentissages scolaires et la vie collective; si des activités physiques sont prévues, il est indispensable d'en préciser le contenu et les modalités d'organisation.
- le programme et / ou l'emploi du temps détaillé du séjour (**annexe 3**).
- les actions ultérieures : évaluation et exploitation des acquis pédagogiques et éducatifs de la sortie avec nuitée(s).

TRANSPORT : page 14 § 11.8.1

En ce qui concerne **les transports, aller et retour, de même que les transports pendant le séjour**, trois cas peuvent se présenter, les deux derniers concernant un transport par autocar :

- le transport est assuré par des transports publics réguliers : aucune procédure n'est à prévoir.
- le transport est organisé par une collectivité territoriale et / ou par le centre d'accueil. Ces derniers doivent obligatoirement fournir **une attestation de prise en charge** qui sera jointe au dossier de demande d'autorisation.
- le transport est organisé par l'enseignant qui fait appel à une entreprise de transport inscrite au registre préfectoral des sociétés de transport autorisés à exécuter des services de transports occasionnels.

Dans ces deux derniers cas, remplir impérativement l'annexe 2 (fiche d'information sur le transport) et fournir **le schéma de conduite établi** par le transporteur.

Mode(s) de transport :

Nombre d'élèves participant à la sortie :

Nombre d'accompagnateurs pendant le transport :

Départ de l'école :
(jour et heure)

Arrivée sur le lieu d'hébergement :
(jour et heure)

Départ du lieu d'hébergement :
(jour et heure)

Retour à l'école :
(jour et heure)

Le départ et le retour se font à l'école : cependant, hors temps scolaire et à titre dérogatoire, tous les élèves peuvent être invités à rejoindre un autre lieu de rassemblement **après accord exprès des parents**. En cas d'impossibilité ou de refus même d'une seule famille, cette dérogation n'est pas accordée. L'enseignant devra s'assurer de l'accord de toutes les familles et joindre la dérogation (Annexe 2c) de lieu de rassemblement pour le certifier.

SORTIE DU TERRITOIRE NATIONAL : page 13 § 11.7.

- L'autorisation parentale pour chaque élève a été vérifiée.
- Les titres nécessaires pour l'entrée dans les pays de destination ou de transit, Carte Nationale d'Identité ou Passeport en cours de validité, ont fait l'objet de vérification.

FINANCEMENT : page 13 § 11.6.

Transports		Aides et Subventions Etat, Département, Commune, autre...	
Hébergement + Activités		Partenaires - Associations	
Autre charges		Fonds Coopérative école ou Opération spécifique	
		Total Participation des familles	
TOTAL CHARGES		TOTAL PRODUITS	
		Montant de la participation pour 1 élève	

ASSURANCE (page 12 § 11.5) ET DISPOSITIONS MEDICALES (page 19 § V5) :

- Une assurance responsabilité civile et individuelle a été souscrite.
- Les certificats de vaccinations obligatoires ou certificats de contre indication ont été validés pour chaque élève.

ENCADREMENT : page 7 § 11.2.

1 - TRANSPORT ET VIE COLLECTIVE (pour le taux d'encadrement, se reporter au tableau 1 page 8)

ENCADREMENT TRANSPORT ET VIE COLLECTIVE

NOM - Prénom	Statut/Qualité pour ATSEM, AVS, animateur ALAE et sportifs joindre autorisation préalable de l'employeur (préciser si BAFA)	Encadrement : cochez		
		Trajets		Vie collective
		aller	retour	

ASSISTANCE SANITAIRE

☞ NOM et prénom de l'adulte titulaire du PSC1, APFS, BNS, SST ou BNPS présent sur le centre y compris la nuit (fournir la copie de la qualification) :	
--	--

2 - INTERVENANTS EXTERIEURS DANS LE CADRE DES ENSEIGNEMENTS

a - Activités physiques et sportives (pour le taux d'encadrement, se reporter au tableau 2 page 9)

ACTIVITES ENSEIGNEES	NOM et PRENOM	BREVET D'ETAT ou BPJEPS à préciser

b - Activités physiques et sportives nécessitant un encadrement renforcé (§ 112.2.2 page 9 et tableau 3 page 10)

ACTIVITES ENSEIGNEES	NOM et PRENOM	BREVET D'ETAT ou BPJEPS à préciser

Joindre la photocopie du Brevet d'Etat, du BPJEPS ou autre qualification.

Les conditions particulières de mise en œuvre de certaines activités sont précisées page 11 § 11.4.

Pour les sports nautiques, les élèves doivent avoir satisfait aux tests de natation, le résultat de ces tests doit impérativement être joint au dossier.

REUNION D'INFORMATION AVEC LES FAMILLES :

Organisée le :

La vérification de chacune des autorisations parentales a été effectuée.

CONSEIL D'ECOLE :

Informé le :

SIGNATURE DE L'ENSEIGNANT :

Date :

Signature :

SIGNATURE DU DIRECTEUR D'ECOLE :

Date :

Signature :

Dossier transmis à l'Inspection de l'Education Nationale le :

AVIS DE L'INSPECTEUR DE L'EDUCATION NATIONALE DE LA CIRCONSCRIPTION :

Conformément aux dispositions prévues par la circulaire citée en référence, **cet avis doit porter sur le contenu et l'organisation pédagogiques.**

Favorable

Défavorable

motif :

Date :

Signature et cachet :

Date de transmission du dossier à la Direction Académique des Pyrénées-Orientales :

AVIS DE LA DIRECTION ACADEMIQUE D'ACCUEIL :

(ou des Directions Académiques de chaque département traversé lorsque la sortie scolaire avec nuitée(s) est à caractère itinérant avec hébergement sur plusieurs départements).

Favorable

Défavorable

motif :

Observations éventuelles :

Date :

Signature et cachet :

DECISION DE LA DIRECTION ACADEMIQUE DES PYRENEES-ORIENTALES :

Accord

Refus

motif :

A Perpignan, le

Pour le Recteur et par délégation
le directeur académique des services de
l'éducation nationale,
directeur des services départementaux de
l'éducation nationale des Pyrénées Orientales

Michel ROUQUETTE